



ASSOCIATION DES HISTORIENS DES FACULTÉS DE DROIT

## CONCOURS DE THÈSES

Un concours est ouvert en 2019 pour attribuer un **Prix de thèse de doctorat en droit, sciences politiques ou sciences économiques, de caractère historique.**

**Sont admis à concourir les docteurs dont la thèse a été soutenue au cours des années civiles 2017 ou 2018.**

L'Assemblée générale de l'Association proclamera les résultats au mois d'octobre 2019, sur le rapport d'un jury composé de :

Monsieur le Professeur David DEROUSSIN (Université Lyon III), Président,  
Madame le Professeur Dominique HIEBEL (Université Paris XIII),  
Monsieur le Professeur Grégoire BIGOT (Université de Nantes),  
Monsieur le Professeur Florent GARNIER (Université Toulouse I).

Le **premier Prix** comporte une dotation de **4000 €** affectée au paiement des frais d'édition de la thèse qui doit être *réalisée dans un délai de quatre ans* à compter de la date de la proclamation des résultats.

Les autres récompenses éventuelles sont de caractère honorifique.

Les candidats doivent faire parvenir un exemplaire de leur thèse accompagné du rapport de soutenance au Professeur David DEROUSSIN, à l'adresse suivante :

Direction de l'école doctorale de droit (ED 492),  
Bâtiment André-Citroën, 24, rue Salomon-Reinach, 69007 Lyon.

Les thèses envoyées ne seront pas restituées aux candidats, mais remises aux bibliothèques d'histoire du droit des Facultés dont relèvent les membres du jury.

**La date limite d'envoi est fixée au vendredi 10 mai 2019.**

Le Président,  
Bernard d'ALTEROCHE

Le Secrétaire général,  
Xavier GODIN